

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 22 JUILLET 2014**

**EXTRAITS DES DELIBERATIONS**

Date de la convocation : 16 juillet 2014

Secrétaire de séance : Christian ANDRES

Etaient présents : Jacques BONNARDEL, Cristel FRANCESCHI, Magali GARNIER, Martine GROPELLIER, Emmanuel MIEGGE, Eric DUCHENNE, Christian ANDRES, Francis PIN, Robert BOURCIER, Philippe DI MARCO

Etait absent : Olivier BACQUART (pouvoir à Cristel FRANCESCHI)

Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 juin 2014 : à l'unanimité

**DELIBERATIONS**

1. Attribution d'une subvention à l'association Raid in Queyras

Parce que l'événement "Grand Raid du Queyras" apporte une notoriété certaine au Queyras, le Conseil accepte de verser une subvention de 500 € à l'association Raid in Queyras

Vote : 11 voix pour

2. Décision modificative du budget général

Somme de 500 € à prendre au compte 022 (dépenses imprévues) pour la porter au compte 6574 (subvention aux associations)

Vote : 11 voix pour

3. Prix de vente du bois de chauffage de coupe en régie

Prix fixé : 30 € le stère par lots de 10 stères (et non plus 11 stères en raison du gabarit établi par l'ONF pour l'allotissement du bois)

Vote : 11 voix pour

4. Lancement de la souscription pour la rénovation de la chapelle de Pra Roubaud

Autorisation pour signer la convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine, l'association Queyras Passion se chargeant d'assurer la publicité de l'opération

Vote : 11 voix pour

5. Modification des statuts du SYME 05

Ajout de la compétence "Création et entretien des bornes de recharge électrique pour les véhicules électriques et hybrides"

Vote : 11 voix pour

6. Modification des statuts de la Communauté de Communes

Ajout de la compétence "Acquisition et gestion directe ou déléguée d'une station-service intercommunale"

Ajout de la compétence "Maîtrise d'ouvrage déléguée par voie de mandat de la mise en place, la gestion et la coordination des temps d'activités périscolaires et de la mise en œuvre du PEDT"

Vote : 11 voix pour

7. Signature de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des temps d'activité périscolaire avec la Communauté de Communes

Vote : 11 voix pour

8. Signature de la convention de groupement de commandes pour la fourniture de repas pour la cantine scolaire avec la Communauté de Communes

Vote : 11 voix pour

9. Signature de la convention de groupement de commandes pour le transport par ambulances des blessés pour la saison hivernale 2014/2015

Vote : 11 voix pour

10. Signature d'une convention d'assistance avec le Centre de Gestion pour l'accessibilité des bâtiments publics

Vote : 11 voix pour

11. Signature d'une convention d'occupation précaire du domaine public pour un étal de fabrication et de vente de crêpes à Valpréveyre avec Madame Gabrielle PIQUET

Prix de location : 100 € pour la saison estivale

Vote : 11 voix pour

12. Acquisition par la Commune de cartes "10 cases" pour la promotion de l'Espace Nature d'Abriès et du Bike Park en particulier à destination de l'office du tourisme ou d'autres structures dans le cadre de jeux-concours et tombolas

Vote : 11 voix pour

13. Instauration d'une déclaration préalable de travaux pour les ravalements de façades

Alors que cette possibilité est supprimée par le Code de l'Urbanisme, il est possible de la maintenir dans les secteurs classés notamment. Le Conseil municipal décide de maintenir les travaux de ravalement de façades à déclaration préalable de travaux afin d'assurer une harmonie et une cohérence avec l'opération "Façades-Toitures".

Vote : 11 voix pour

14. Motion contre le projet de mutualisation des laboratoires d'analyses médicales qui veut tout centraliser à Gap

Vote : 11 voix pour

15. Motion de soutien à l'association des Maires de France contre la baisse des dotations de l'Etat

Vote : 11 voix pour

16. Signature de la convention pour le transport scolaire avec le Conseil général

Vote : 11 voix pour

17. Signature d'un contrat de ligne de trésorerie avec la Banque Postale

Montant : 115 000 € - Durée : 1 an – Taux effectif global : 2.01 %

Vote : 11 voix pour

18. Signature de la convention d'occupation précaire d'une partie des anciens ateliers municipaux avec la société de chasse "Le Coq de Bruyère Alpin"

Prix de location : 100 € par an

Vote : 11 voix pour

19. Remboursement des frais engagés par le personnel communal ou les élus pour l'achat d'essence pour le fonctionnement du matériel communal (tondeuse, débroussailleuse, fraise...)

Vote : 11 voix pour

**Questions diverses**

Philippe Di Marco fait le point sur l'Office du Tourisme et les nouvelles orientations données. Les paravalanches du Vigon : les offres des entreprises ont été remises le 21 juillet 2014. Après l'analyse des offres, le maître d'œuvre proposera une entreprise. Les travaux devraient commencer au début du mois de septembre 2014.

Pour affichage  
Le Maire